

**Lettre Ouverte
Au Président de la République
François HOLLANDE**

Monsieur le Président,

Nous savons combien vous êtes attaché à la dimension phare de la France dans les nombreux domaines où elle excelle. La santé en fait partie, et **la réputation de notre pays menace actuellement de s'entacher gravement** si les décisions qui s'imposent ne sont pas prises de toute urgence.

Nous sommes donc **légitimement inquiets et néanmoins confiants en votre détermination à sortir de l'ornière le dossier qui nous préoccupe aujourd'hui** : l'implantation de simulacres d'universités qui oblitéreraient la qualité de notre enseignement supérieur en matière de Santé, dont « **l'Affaire PESSOA** » symbolise l'arbre qui cache la forêt.

Nous voulons parler de l'UFP, « Université Fernando Pessoa » école privée portugaise qui s'est ouverte sur notre sol il y a plusieurs mois, de façon tout à fait illégale et faisant fi de toutes les règles établies sur notre territoire.

La réaction de toutes les parties concernées a été immédiate, justifiée, argumentée et **nous ne comprenons pas bien le silence actuel des pouvoirs publics**. Vous en êtes le plus haut représentant ; notre propos n'est pas de dire que vos services ne sont pas efficaces, il est de vous alerter sur une urgence qui a pu être un peu voilée par d'autres préoccupations d'actualité. Mais **le moment est grave, et nous insistons : il faut agir, et agir vite**, car l'être et le savoir de notre pays sont réellement en jeu.

Dès l'installation de l'UFP à La Garde dans le Var, nous, représentants des Dentistes de France, aux côtés de nos confrères, des étudiants, du Conseil de l'Ordre avons alerté les autorités locales et provoqué une rencontre pour **poser rapidement les bases d'une défense**. Oui d'une Défense, car il y a attaque : derrière cette implantation – illégale, rappelons-le - se cache la remise en cause de notre système d'enseignement des métiers de la santé, en France et au-delà dans toute la zone européenne.

Les ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Santé ont été interpellés et une première réponse a été apportée par Madame Geneviève Fioraso. Se montrant très ferme sur ce dossier, Madame la ministre a **fait saisir la justice pour usage abusif du terme « université »** et s'est immédiatement rapprochée des services ministériels portugais pour faire la lumière sur cette affaire.

Très bien. Mais depuis ? Statu quo. Il nous a été dit – la presse s'en est d'ailleurs fait l'écho – que le sujet devait vous être soumis à Marseille. **Cela fait plus d'un mois, et le temps passé depuis**

nourrit notre inquiétude. Nous vous écrivons donc aujourd'hui en même temps que nous sollicitons un rendez-vous auprès des deux ministères concernés.

Il ne faudrait pas que votre gouvernement soit celui qui aura laissé dévaloriser notre Enseignement réputé pour son exigence et sa qualité au nom du libéralisme et de l'économie de marché. Car il s'agit bien de cela, en plus d'autres dérives tout aussi préoccupantes.

Les arguments sur lesquels se fondent les créateurs de l'UFP sont-ils recevables au nom des lois françaises ?

Est-il acceptable de s'appuyer en premier lieu sur le détournement de la règle du Numerus Clausus qui garantit depuis son instauration un nombre de professionnels en adéquation avec les besoins de la population ? Même si nous sommes les premiers à penser que cet équilibre doit régulièrement faire l'objet d'ajustements, nous ne pouvons admettre que le recrutement des étudiants de l'UFP s'effectue parmi ceux qui ont échoué au concours du PACES (Première Année Commune aux Études de Santé), moyennant... finances ! Comme si l'on pouvait acheter, (très cher : jusqu'à 9 500 € de scolarité annuelle) un diplôme, des compétences, une capacité à prendre soin de la santé des patients.

Choisir de tricher ainsi n'est pas seulement déplorable sur le fond mais serait dramatique à plus d'un titre :

- pour les étudiants en question, bafoués dans leur confiance car ils risquent fort au final de ne pouvoir exercer un métier chèrement « acquis » ;
- pour les autres étudiants des filières médicales qui respectent les prérequis et travaillent d'arrache-pied véritablement au mérite ;
- pour les professionnels de la santé qui verraient se développer une concurrence déloyale au mépris de la qualité des soins ;
- pour notre système de soins lui-même dont la réputation déclinerait ;
- pour les patients enfin, dindons de la farce, et plus généralement pour l'opinion publique dont la confiance en nos institutions serait particulièrement mise à mal.

Est-il acceptable de se dénommer « université » sans respect pour ce que cela implique sur notre territoire et de plus, sans aucune accréditation d'origine ? Nous savons en effet, que l'Agence portugaise d'évaluation et d'accréditation (A3ES) n'a jamais validé cette antenne !!! Construit sur cette base fragile - ou plutôt sur une absence totale de fondations solides -, comment croire en la qualité de l'enseignement qui sera prodigué dans cet établissement ? Vous savez que dans nos universités françaises ce sont des professeurs émérites, des chercheurs, des professionnels exigeants avant tout pour eux-mêmes qui transmettent à nos étudiants des connaissances bien sûr mais surtout la soif d'aller toujours plus loin et plus haut, le désir de viser l'excellence. **Laissez-vous mettre à mal cette spécificité française ?** Souhaiterez-vous que cohabitent un système à la qualité éprouvée qui allie formation clinique et formation pratique dans laquelle l'État est singulièrement investi et une voie parallèle qui ne propose quasiment aucun stage pratique à des étudiants déjà en échec sur la théorie parce que « repêchés » ?

Est-il acceptable de propulser sans aucune mesure sur le marché de l'emploi de nouveaux praticiens au risque de saturer à très court terme des filières jusqu'ici maîtrisées ? Ce phénomène a été responsable du déclin de la profession des chirurgiens-dentistes en Espagne et au Portugal, et il se répand telle une maladie au sein de toute l'Europe qui n'a pas su voir venir et protéger les particularités de chaque pays. **De plus, le danger ne concerne pas la seule profession dentaire, mais également l'orthophonie, la pharmacie, la diététique, la kinésithérapie...** L'ambition de la forêt qui se cache derrière l'UFP est démesurée, car – et c'est bien le drame – elle est basée sur une approche mercantile de profit à tout prix.

Est-il acceptable de pousser le cynisme jusqu'à s'engouffrer dans la brèche d'une médecine à deux vitesses qui mettrait à mal le principe inaliénable de l'accès pour tous à une égale qualité de soins ? Car avant même d'avoir « diplômé » sa première promotion, l'UFP a d'ores et déjà tenté de négocier avec des centres dentaires et mutualistes français des embauches de ses étudiants. Qu'en serait-il alors de l'égalité d'accès aux meilleurs soins pour tous qui a prévalu dès l'origine à la construction de notre système de soins ?

Bien sûr les choses ne sont pas simples et nous savons bien qu'il existe des obstacles importants à considérer, notamment sur le plan de la législation européenne qui inquiète particulièrement le Conseil de l'Ordre.

C'est pour cela que **nous avons sollicité tous nos homologues pour élaborer ensemble une conduite solidaire au niveau européen.** Nous pensons qu'ensemble nous aurons plus de poids pour exiger à Bruxelles la rediscussion de la directive 2005/36/CE sur laquelle s'appuie l'UFP, dans l'espoir de contourner les réglementations et continuer à développer une entreprise commerciale lucrative au détriment de toutes les règles de droit, de bienséance, de respect des individus et de la qualité des soins.

Nos voisins italiens ont révoqué l'ouverture de Pessoa sur leur territoire : nous n'en espérons pas moins, car **nous ne voudrions pas que vous preniez le risque d'assister, avec vos homologues européens, au désengagement de chacun de vos États et à la disparition de votre droit de regard sur la qualité de la formation de vos professionnels de santé.**

Voilà ce qui se trame aujourd'hui. Ne soyez pas celui qui n'aura pas su affronter la réalité, dire la vérité avec franchise et hardiesse. Vous êtes pour nous le garant de valeurs plus nobles que le simple profit monétaire. Outre-Atlantique, dans une période sombre et difficile de crise aiguë, souvenons-nous de ces paroles de Franklin D. Roosevelt : « *la confiance ne prospère que sur l'honnêteté, l'honneur, le respect des obligations, la protection fidèle et l'exercice altruiste* ». **La France n'est pas la dernière en termes de valeurs profondes, et c'est bien grâce à cela qu'elle a pu donner corps à son aura de prestige.** Vous êtes le garant de la confiance que nous accordons au gouvernement, et nous croyons fermement en votre détermination pour être un défenseur acharné de nos combats communs.

Nous vous assurons de notre entière implication aux côtés de vos services et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Patrick SOLERA
Président de la FSDL